

**ASSOCIATION CANTONALE
FRIBOURGEOISE
DES CADETS MUSIENS**

Villarlod date du timbre postal

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Vous êtes convoqués en assemblée ordinaire des délégués (2 par section),
le samedi 23 novembre 1985 à 14h, à l'Hotel de la Croix Fédérale au Crêt

TRACTANDA:

1. Appel et désignation des scrutateurs
2. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée
3. Rapport du Président
4. Rapport du président de la commission de musique
5. Rapport du Caissier et de la Société vérificatrice des comptes
et approbation des comptes par l'assemblée.
6. Fixation de la cotisation annuelle
7. Nomination de la section vérificatrice des comptes
et le lieu de la prochaine assemblée des délégués.
8. Admissions et démissions, exclusions
9. Fixation de la date et du lieu de la fête cantonale 1986,
d'après les propositions écrites reçues des sociétés.
10. Propositions du comité et de la commission de musique,
ainsi que des sections.
11. Divers

A cette occasion, il sera encaissé la cotisation annuelle.

Dans l'attente de vous rencontrer,
nous vous adressons nos salutations les meilleures.

Le comité

PROCEVERBAL

=====

ASSEMBLEE DES DELEGUES DU 23 NOVEMBRE 1985 à 14h00

HOTEL DE LA CROIX FEDERALE LE CRET

AD-85.PRO

=====

Le président ouvre l'assemblée en saluant les sociétés présentes plus tout particulièrement :

- Mr. Paul Barbey président d'honneur
- Mr. Rorbasser président cantonal des musiques fribourgeoises
- Mr Francois Grandjean prés. giron Veveyse
- Les Membres d'honneur
- Les représentants de la presse ainsi que les sociétés invitées soit Cottens et Semsales qui s'est excusée.

Le secrétaire procède ensuite à l'appel des sociétés
15 sociétés sont présentes sur 17
manques Autigny et Estavayer le Gbx

Sont nommés comme scrupulateurs : - Mr Equey de Sâles
- Mr Connus de Siviliez

Il est ensuite procédé à la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée.

Le président nous fait ensuite un rapport détaillé sur les différentes démarches entreprises pendant l'année en ce qui concerne notamment :

- le camp musical (problèmes de lieu)
- l'attribution et l'organisation de la fête cantonale.
- le projet de soumissions envers les industries fribourgeoises.

La commission de musique nous donne ensuite son rapport sur les activités musicales de l'Association durant l'année

5. Le rapport du caissier est bref du fait que l'on n'a finalement pas put organiser de camp musical.
L'Assemblée accepte les comptes sans commentaires.
6. Cotisations annuelles: La proposition du comité de garder celles-ci à 20.-Fr est acceptée.
7. Il est décidé ensuite, avec l'accord de Mr. Goetschmann, que l'assemblée annuelle de 1986 aura lieu à Broc.
8. L'assemblée accepte l'admission de Cottens; sa société, Les Martinets, forte de 30 membres est présidée par Mr Borcard.
9. Organisation de la fête cantonale 1986 :

Un sondage écrit avait été fait envers tous avant l'assemblée; sur 17 sociétés, 13 nous ont répondu par la négative, et 4 se sont abstenues soit Autigny, Fribourg, Marly et Sâles

- Le comité propose alors d'annuler la fête pour 86 mais, par contre, de l'organiser en 1987.

- La question est posée directement à Vuisternens-dvt-Romont

- Vuisternens trouve que ces fêtes soulèvent trop d'ampleur, et qu'elles devraient plus être basées sur la rencontre des musiciens. Malgré tout ils désireraient en causer avec le comité de l'Association et donnent leur accord sous réserve.
- Mr Clément propose de jumeler fête des cadets et fête de giron de sorte que les adultes se rendent mieux compte du travail effectué par nos jeunes musiciens. Le désavantage soulevé est que cette jeunesse risque d'être noyée dans l'ampleur de ces fêtes.
- Le président répond que cette idée avait déjà été soulevée en comité et que la question avait été posée à Châtonnaye qui nous avait répondu que se serait dommage de faire passer cette fête dans l'anonymat.
- Mr Favre de Châtonnaye confirme.
- Mr Mornod de Vuisrenens-dt-Romont propose, pour 1986, d'organiser un Week-End musical à Drognens
- La société directement visée par cette organisation, soit Siviriez, nous répond quelle n'avait pas prévu une telle solution et que d'autre part le délai devient de plus en plus court.
- Le délégué de Broc demande à combien se monte l'effectif cantonal des cadets : après sondage de 10 soc. sur 18 la réponse est , 255.
- Mr Grandjean, délégué du Crêt, rappelle les déficits des premières fêtes des cadets et souligne qu'ils avaient (lors de leur admission en 1983) pris cette organisation au pied levé, sans cantine et qu'il faut savoir se dévouer. Mr Grandjean ne veut toute fois pas prendre position pour 1986, du fait qu'il termine son mandat de président.
- La société de Cottens ayant été acceptée comme membre de l'association, le président lui demande qu'elle est sa position. Celle-ci nous répond par la négative.
- Le président demande alors si l'on serait d'accord de reporter cette fête à 1987 du fait que Vuisternens-dt-Rt nous a déjà donné son préavis favorable et demande s'il y a d'autres candidatures.
- Mr Maillard de la commission de musique nous fait remarquer que si l'on clos l'assemblée seulement sur le préavis favorable d'une société et que celle-ci se desciste, on ne retombe pas à zéro mais à moins un !
- Vuisternens-dt-Rt nous informe que leur assemblée annuelle aura lieu le 5 décembre et qu'ils décideront alors.
- Fribourg propose de convoquer une assemblée extraordinaire au printemps au cas ou Vuisternens n'accepterait plus.
- Mr Schmid propose pour 86 un concert à l'Aula mais pour cela les inscriptions seraient limitées.

- Prez-v-Noreaz propose d'annuler 86 et de continuer en 88
- Cottens soulève l'appréciation du public pour ces concerts
- Fribourg accepte d'appuyer le comité de l'association pour l'organisation d'un concert à l'Aula.
- Vuisternens confirme sa proposition si celà est pour 88.
- L'assemblée attribue donc la fête cantonale des cadets 1988 à la société de Vuisternens-dt-Romont.
- Mr Mornod remercie de la confiance qui leur est faite et promet de recevoir dignement (et humblement) les Cadets.

10. Propositions:

-
- Mr Schmid propose au nom de la commission de musique de prolonger le camp de musique jusqu'au samedi, et de limiter les inscriptions à 120.
Il informe également l'assemblée de l'augmentation de la participation à 25.- Fr/jour pour les membres et 40.- Fr/jour pour les non-membres.

11. Divers:

-
- Le président remercie la société cantonale des musiques d'avoir associé l'ACFCM aux 75ème anniversaire et à la Fête cantonale de Morat.
 - Il remercie également Mr Jean Clément d'avoir accepté de représenter l'ACFCM à Morat.
 - Mr Barbey trouve très encourageant l'ampleur prise par l'association, mais a toutefois ressenti un pincement au coeur du fait que personne n'a voulu organiser la fête cantonale des cadets 1986. Car l'ACFCM a été fondée après la première rencontre de Romont dans le but de promouvoir la musique.
 - Mr Rorbasser nous affirme encore du soutien de la société cantonale des musiques. Il approuve l'idée de souscriptions auprès des industries fribourgeoises, et nous assure de son appui dans cette entreprise. Mr Rorbasser trouve que le carnet de cadet musicien est une excellente idée, mais fait remarquer toute fois que l'on ne peut légaliser l'entrée d'un musicien dans une société avant l'âge de 15 ans.
 - Mr Grandjean, prés. du giron de la Veveyse, remercie le comité pour son travail et lui souhaite plein succès dans l'avenir.
 - Le président procède ensuite à la remise des diplômes aux membres d'honneurs désignés lors de la dernière assemblée et les remercie encore pour leur travail. Il excuse Mme Schmid qui n'a malheureusement pas put venir à l'assemblée et Mr Theo Weber qui nous a promis d'arriver en fin d'assemblée.

- Mr Clément remercie l'association pour le diplôme qui lui a été décerné et profite pour nous faire part de son impression à Morat quand aux nombres de jeunes dans les sociétés, ainsi que des jeunes cadets inscrits au Conservatoire depuis sa décentralisation.
- Mme Oberson remercie l'association au nom des cuisinières Elle nous affirme même que LE CAMP DE MUSIQUE EST LEUR CAMP DE VACANCE et qu'elle y seront présentes tant que Dieu leur prêtera vie.

L'ASSEMBLE EST CLOSE A 15H45.

LE SECRETAIRE

LE PRESIDENT

F.FASEL

J-D CORNU